

Image not found or type unknown



Délai archivage permis de construire en mairie

Par **adedeken**, le **29/03/2016** à **12:12**

Bonjour,

Quel est l'article de loi (s'il y en a un) stipulant que toutes les mairies ont l'obligation de garder en archive les dossiers d'instruction des DP/Permis de construire ?

De plus, est-ce que toutes les pièces liées à un projet d'urbanisme (DAACT, certificat de non recours, dossier DP, etc etc...) peuvent être demandées sur simple demande ?

Merci d'avance de votre retour,